

Notre voie pour le Luxembourg: sociale et humaine.

Projet de résolution - Congrès national 2000

"Pour le POSL la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité sont des valeurs fondamentales qui doivent guider le progrès social. Ces concepts intimement liés répondent au besoin d'espoir et d'orientation que l'Homme ressent. Ils constituent un point de repère pour une société meilleure et pour notre action politique.

Au cours de sa longue histoire le POSL a profondément influencé l'évolution sociale, économique et politique de notre pays. Sa tradition est en même temps une mission pour l'avenir."

(Extrait de la déclaration de principe du POSL; 1992)

*

Après avoir dû essuyer une perte de quatre sièges aux élections législatives de 1999, lors des élections communales les Socialistes ont non seulement réussi à récupérer clairement du terrain par rapport à ce résultat, mais ils ont, au-delà également pu renforcer leur position dans plusieurs communes par rapport aux résultats obtenus aux communales de 1993. Cette tendance positive constitue une bonne base de départ pour un nouvel élan.

Au bout de quinze ans de participation gouvernementale - quinze bonnes années pour Luxembourg - le POSL, en tant que parti d'opposition le plus important, se voit confronté à un défi important. Le Luxembourg a beaucoup évolué pendant ces dernières années. Il est passé d'un état agraire et industriel à une société de services caractérisée par des standards sociaux meilleurs et une qualité de vie plus élevée.

Luxembourg n'est pas pour autant un pays de cocagne. Même chez nous les problèmes liés à l'équité des revenus, à l'égalité de chances pour tous les citoyens et à l'égalité entre hommes et femmes n'ont pas toujours été résolus de façon satisfaisante. Les développements au niveau international, telle la vague de dérégularisation néolibérale ou la globalisation croissante de l'économie mondiale posent constamment de nouveaux défis en matière de politique sociale et de l'emploi, en matière de politique de l'éducation ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

S'y ajoute le bouleversement que le passage d'une société de services vers une société de l'information, couplé au processus européen d'unification, comporte à plusieurs égards. Tout ceci exigera des décisions politiques courageuses et des visions de société capables d'apporter des solutions concrètes.

Le POSL est en mesure de construire sur une base solide afin d'emprunter des pistes nouvelles, surtout en ces temps de grandes mutations: avec force et solidarité pour le progrès de notre société et pour le renforcement de la justice sociale. Façonner une société plus sociale et plus humaine, et un état plus laïque reste notre objectif.

Notre voie pour le Luxembourg: ...

"Notre voie pour le Luxembourg" est synonyme de cette société humaine et sociale ainsi que d'un positionnement politique indépendant et autonome du POSL, basé sur des valeurs traditionnellement socialistes. En même temps, ce mot d'ordre mise à parts égales sur la responsabilité individuelle et collective afin de promouvoir l'évolution de notre société. C'est pourquoi il est important de favoriser le dialogue au sein du Parti ainsi que de renforcer la coopération avec les citoyens, les associations et les fédérations engagés sur le plan social. Le

POSL doit également nouer des liens avec les partis étrangers apparentés, établis au Luxembourg.

Le POSL demande à tous ses membres ainsi qu'aux forces progressistes de notre pays de joindre leurs forces dans un débat constructif afin de concentrer le potentiel de réforme existant et d'imposer par ce biais une modification de l'ordre des priorités politiques ainsi que de contrer la politique du statu quo respectivement du démantèlement social menée par le gouvernement libéral de droite PCS/DP.

sociale, ...

L'état social représente la forme la plus moderne et la plus équitable de la cohabitation humaine. Le monde politique doit continuer à prendre ses responsabilités afin de garantir la justice sociale, de renforcer le droit du travail, d'assurer l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité sociale, à un revenu suffisant et à la culture ainsi qu'afin de freiner l'érosion du service public.

Le marché du libre-échange s'est imposé comme système pour l'organisation de l'économie. Toutefois l'économie de marché ne constitue pas un but en soi. Les performances économiques ne doivent pas devenir la norme absolue. L'Etat doit assumer son rôle de régulateur afin de garantir une politique de répartition équitable. Il faut assurer le primat de la politique par rapport au domaine économique.

Les tentatives néolibérales de dérégularisation portent atteinte à la dignité de l'Homme. C'est pourquoi les Socialistes revendiquent de façon univoque une société du travail. Contrairement à une société de marché, la société du travail se veut au service de l'Homme et garantit à chacun un droit réel à l'autonomie par le biais d'emplois suffisants en nombre et respectueux des critères sociaux ainsi que par un renforcement des mécanismes de codécision au sein des entreprises.

Par ailleurs, l'état social et la société du travail sont intimement liés au principe d'équité et au concept de solidarité au sein d'une génération et surtout entre les générations. C'est pourquoi une politique durable et orientée vers l'avenir doit donner la priorité aux jeunes et offrir un nouveau contrat entre générations, qui puisse assurer l'adhésion de tous les citoyens au principe de solidarité.

humaine.

Le POSL se prononce également pour une société plus humaine et plus tolérante ainsi que pour un état de droit démocratique, qui concrétise et défend les principes fondamentaux de l'égalité et de la liberté à tous les niveaux de la vie de société. Le POSL veut une société qui ne connaisse pas de marginalisation sociale et où les discriminations, de quelle sorte qu'elles soient, n'existent pas, une société qui favorise l'égalité entre citoyens étrangers et luxembourgeois, une société qui respecte le principe de la solidarité internationale et dans laquelle le progrès social est prioritaire. Il faut continuer à promouvoir la politique de l'égalité de chances, notamment entre hommes et femmes, et à encourager résolument la participation des citoyens libres et émancipés à la prise de décision.

Pour façonner une société plus humaine il faut aussi avoir le courage de se libérer du carcan de structures dépassées et encroûtées. Car pour exister une démocratie vivante doit pouvoir se nourrir de citoyennes et citoyens disposés à participer activement à la prise de responsabilité et de décision et partant à revoir régulièrement et de façon critique les structures existantes. Dans ce sens, les initiatives propres des citoyens de même que le consensus entre groupes sociaux sont tout aussi importants que les possibilités d'intervention qu'une démocratie parlementaire offre à l'Etat par le biais du travail législatif. Afin de promouvoir le progrès de la société, les Socialistes entendent miser d'avantage sur la dynamique propre et sur le sens de responsabilité des citoyennes et des citoyens, ainsi que sur les initiatives individuelles ou collectives. Enfin, une

société plus humaine requière également la mise en œuvre d'une politique cohérente de protection de l'environnement.

*

Les missions suivantes sont données au Comité Directeur:

1. Concrétiser pour le congrès 2001 les accents principaux de notre déclaration de principe "Une nouvelle voie pour l'avenir" de 1992 ainsi que ceux de notre programme électoral "Notre contrat avec le Luxembourg" de 1999 dans le sens des priorités citées et les résumer dans un document de travail "Notre voie pour le Luxembourg".
2. Etablir d'ici le congrès 2001 un concept de communication global, couvrant notamment les domaines suivants: encadrement des membres, intégration des membres étrangers, recrutement des candidats, travail médiatique, formation politique, ouverture des structures du parti également aux non-adhérents, amélioration de la collaboration entre les sections, les comités de circonscription, les sous-organisations (JS, FS, FCCS, Groupes de travail), le comité directeur et le groupe parlementaire.
3. Suite au succès obtenu lors des élections communales du 10 octobre 1999, une importance majeure sera dévolue à la politique communale, ceci, entre autres pour permettre des prises de position communes en matière de politique communale. L'information et la formation des élus et des membres intéressés devront être renforcées.
4. Ces travaux de modernisation devront également être concrétisés par le biais de modifications statutaires. Des propositions en ce sens devront être présentées au plus tard dans deux ans au congrès.

(Adoptée au congrès ordinaire du POSL à Rumelange le 30 janvier 2000)